

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2009

OBJET

de la Délibération

**RUE DU PIVERT –
CESSION GRATUITE
D’UNE PARTIE DE
LA PARCELLE
AP 219
APPARTENANT A
MONSIEUR LE
BOUDEC**

Date de convocation du Conseil Municipal

17 septembre 2009

Date d’affichage : 17 septembre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mmes PESSEL, PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M. DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. GIRALDON
M. BURBAN à M. PARMENTIER
M. LE BARON à Mme RAMEL-FLAGEUL
Mme LE DOARE à M. LE ROCH
Mme GUEGUAN à M. PERESSE

RUE DU PIVERT – CESSIION GRATUITE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AP 219 APPARTENANT A MONSIEUR LE BOUDEC

Rapport de Alain LE MAPIHAN

Par arrêté du 5 mai 2008, Monsieur Christian LE BOUDEC s'est vu délivrer l'autorisation d'édifier une maison individuelle rue du Pivert.

En vue de l'élargissement de la rue, cet arrêté prévoit la cession gratuite à la commune d'une partie de la parcelle cadastrée AP n°219, représentant environ 144 m².

Nous vous proposons :

- D'approuver la cession à titre gratuit d'une partie de la parcelle AP n°219 appartenant à Monsieur LE BOUDEC, les frais étant pris en charge par la Ville,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant .

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 24 septembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**